



Smicotom

Engagés ensemble pour un territoire durable



GUIDE

DE COLLECTE DES DÉCHETS

Les bonnes pratiques

La collecte à domicile

Le Smicotom dote les habitations du territoire de 3 bacs pour faciliter le geste de tri :



Bac à couvercle jaune pour les emballages recyclables et le papier.



ASTUCE : aplatissez les emballages dans la longueur pour gagner de la place !



Bac vert pour les déchets alimentaires (fourni avec un seau pour la cuisine et des poches compostables à récupérer en mairie).
Si vous ne disposez pas encore d'un bac vert, contactez-nous !



Bac noir pour les ordures ménagères.

Présentation des déchets à la collecte :

Présentez vos bacs sur la voie publique **poignée côté route**, devant ou au plus près de votre habitation :



Collecte du matin :

sortez vos bacs
la veille au soir.



Collecte de l'après-midi :

sortez vos bacs
avant 12h.

Pour les logements concernés, utilisez la zone de regroupement dédiée.



**Tout bac comportant des erreurs de tri
ou sac hors bac ne sera pas collecté.
Merci de corriger le tri avant la
prochaine collecte.**



Rentrez vos bacs le plus rapidement possible après la collecte.

En cas de bac cassé ou volé, contactez le Smicotom !

L'apport Volontaire

Le verre et les textiles sont collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire.

Dans certains secteurs, pour répondre à des contraintes particulières, la collecte des recyclables et des ordures ménagères se fait également en apport volontaire.



Déposez les emballages recyclables et le papier, en vrac et non imbriqués, dans les bornes jaunes.



Déposez les ordures ménagères, dans des sacs fermés, dans les bornes noires.



Pour les déchets alimentaires, pensez à adopter un composteur !

⚠️ Aucun déchet ne doit être déposé au pied des conteneurs.



Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur le site du Smicotom et sur l'application Smicotom l'Info déchets.



Règles et fonctionnement des déchèteries

L'accès aux déchèteries est réservé aux habitants du territoire du syndicat. Lors de chaque visite, vous devez présenter le

QR code d'identification de votre foyer.

Pensez à préparer votre QR code avant d'arriver à la barrière.

Retrouvez les modalités d'accès sur

notre site internet :

www.smicotom.fr



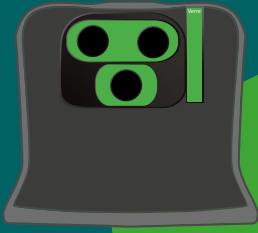
Avant de se rendre en



Prévoyez un pré-tri pour gagner du temps à l'arrivée.

Si besoins, venez accompagné : les agents ne peuvent pas vous aider à décharger votre véhicule.

Mémo du tri



Est-ce un emballage en verre ?



Déposez pots, bocaux, flacons et bouteilles en verre dans les bornes dédiées.



Textile abîmé ou en bon état



Déposez les textiles propres et secs ainsi que les chaussures liées par paires dans des sacs fermés, dans les colonnes Actifrip.



Médicaments non utilisés ou périmés et seringues



Est-ce un déchet volumineux, dangereux, spécifique ?



Jouets



Bouchons liège



Déchets dangereux



Déchets verts



Cartons



Bois



Gravats



Métaux



Plastiques



Huile de vidange



Huile alimentaire



Radiographies



Lampes & neons



Piles



Batteries



Menuiseries



Plâtres



Déchets électriques et électroniques + cartouches encre



Articles sports et loisirs



Articles de bricolage et jardinage thermiques



Mobilier

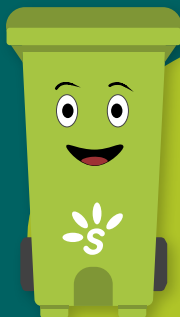
Mémo du tri



Est-ce un emballage en plastique, en polystyrène, en métal, en carton ou du papier ?

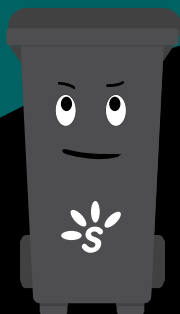


- ✓ Non imbriqué
- ✓ Matières séparées
- ✓ Inutile de les nettoyer
- ✓ Mettre en vrac et non dans une poche



Est-ce un déchet alimentaire, de l'essuie tout ou un mouchoir ?

- ✓ Dans des poches compostables



Ce déchet ne se dépose dans aucun autre bac, ni en déchèterie ni en filière spéciale ?



- ✓ Dans des poches fermées



Application Smicotom L'info déchets

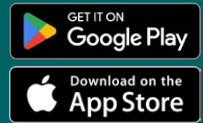
L'application officielle de vos services déchets !

Votre alliée au quotidien pour une gestion simple de vos déchets !
En renseignant votre adresse, accédez à un planning personnalisé de collecte, la localisation des points de collecte de proximité, les horaires et infos pratiques des déchèteries, ainsi qu'un guide de tri performant et interactif.

En bonus : recevez des notifications de rappel pour sortir vos bacs ou être averti en cas de changement exceptionnel.



**Une appli pratique, complète...
et vite indispensable !**



**Rendez-vous sur le site internet du Smicotom
pour y trouver les infos utiles sur le fonctionnement
du syndicat et les services proposés.**



20 Zone d'activités, 33112 SAINT-LAURENT-MEDOC
05 56 73 27 40 - contact@smicotom.fr
www.smicotom.fr

